

# Organisation du département

La **cheffe de département** gère le département : budget, fonctionnement et investissements, personnels, pédagogie, atelier, recrutement, relations extérieures, communication du département (site web, réseaux sociaux...) et préside les sous commissions de fin de semestre et d'attribution du BUT.

Les propositions de ces sous commissions sont transmises au grand jury de l'IUT présidé par le Directeur de l'IUT qui valide ces propositions.

Elle est assistée par :

- **Un directeur des études** qui s'occupe de la constitution des groupes d'étudiants, de la gestion des locaux, des emplois du temps et des problèmes de fonctionnement liés aux enseignements, de la gestion des notes, et de l'Intranet.
- **Des enseignants** effectuant des tâches pédagogiques annexes comme la gestion des stages, des projets, les infos-lycées...

La cheffe de département et le directeur des études sont membres du comité de direction avec leurs collègues des autres départements, la Cheffe des Services Administratifs, les Directeurs Adjointes et le Directeur.

Le comité de direction se réunit une fois par semaine.

La Cheffe de Département est membre de l'Assemblée des Directeurs de Département GMP qui coordonne leurs actions à l'échelle nationale.

L'Assemblée se réunit tous les trimestres. Le programme de formation est mis à jour par une Commission Pédagogique Nationale tous les sept ans.

## Utilisation des salles :

Une salle informatique équipée d'une imprimante en réseau est mise à la disposition des étudiants en accès libre.

Ces derniers doivent respecter la charte informatique de l'URCA, et tout manquement conduira à des sanctions.

---

Revision #1

Created 16 July 2025 09:50:20 by Charlize

Updated 16 July 2025 10:04:56 by Charlize